



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG



AVIS PUBLIC

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

Veillez prendre avis qu'en conformité avec les articles 954 et 956 du *Code municipal du Québec* une séance spéciale se tiendra à l'Hôtel de Ville, le 16 décembre 2023, à compter de 19 h au cours de laquelle le conseil municipal adoptera le budget et le programme triennal d'immobilisations couvrant l'exercice financier 2025.

Soyez avisés que lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À FRELIGHSBURG CE CINQUIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Sergey Golikov
Directeur général,
greffier-trésorier